

28 septembre 2010

10.390

**Question du groupe UDC****La Fête des Vendanges ternie par une violence gratuite**

Dans la nuit de samedi à dimanche (25 au 26 septembre), une patrouille de police a été violemment prise à partie par plusieurs dizaines de jeunes, selon le communiqué de la police. Le groupe hostile aurait lancé des projectiles, essentiellement des pierres et des bouteilles, en direction des forces de l'ordre. Un policier a été blessé à la tête. Une nuit d'enfer aux urgences de l'hôpital Pourtalès, plaies ouvertes, visages en sang et traumatismes.

Hélas, comme nous pouvons le constater, la criminalité des jeunes progresse. Cette évolution se manifeste notamment par l'escalade de la violence lors de manifestation telle que la Fête des Vendanges, mais aussi dans les écoles, sur les terrains de sport et autour des discothèques, aussi bien dans les villes que les agglomérations.

Le Conseil d'Etat est-il de l'avis qu'il faut mettre en place une présence policière plus ciblée, une justice plus dure et une exécution des peines qui retrouve son caractère dissuasif?

Le Conseil d'Etat pense-t-il nécessaire un durcissement des peines aussi bien pour les mineurs que pour les adultes?

Pourquoi le Conseil d'Etat ne condamne-t-il pas de tels agissements par voie de presse?

Signataires: R. Clottu, T. Lardon, K.-F. Marti, M. Schafroth, D. Haldimann et J.-L. Gyger.